

Définir l'accueil : enjeu pour l'immigration en milieu minoritaire francophone en Alberta

Phyllis Dalley

Number 16, Fall 2003

Les enjeux de la francophonie en milieu urbain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005218ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005218ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dalley, P. (2003). Définir l'accueil : enjeu pour l'immigration en milieu minoritaire francophone en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, (16), 67–78.
<https://doi.org/10.7202/1005218ar>

DÉFINIR L'ACCUEIL :
ENJEU POUR L'IMMIGRATION EN MILIEU MINORITAIRE
FRANCOPHONE EN ALBERTA

Phyllis Dalley
Faculté Saint-Jean
Université de l'Alberta

De communauté de souche à communauté d'accueil

Traditionnellement perçues comme des milieux homogènes, les communautés francophones et acadiennes du Canada se voient de plus en plus définies en tant que communautés ou sociétés d'accueil. En 2001, un comité de travail de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) affirme que « considérant la situation démographique des francophones au Canada et le besoin d'adopter une définition plus large de l'identité francophone, les communautés francophones et acadiennes doivent devenir de véritables sociétés d'accueil » (Arès *et al.*, 2001, p. 26). Au cours de cette même année, le Commissariat aux langues officielles lance son rapport qui incite à un accroissement de l'immigration francophone à l'échelle du pays (voir Jedwab, 2002). En 2002, c'était au tour du gouvernement fédéral d'annoncer la création d'un comité directeur pour l'immigration francophone et, par la même occasion, le financement de deux études : une évaluation de « la capacité des communautés de langue française en milieu minoritaire à intégrer les immigrants et les réfugiés » et l'élaboration « d'un plan d'action afin d'accroître la capacité de ces communautés d'accueillir et d'intégrer des immigrants et des réfugiés » (Canada, 2002a, p. 7; 2002b, p. 1). Ce changement d'horizon fait suite à une diversification accrue de la francophonie canadienne et il suscite effectivement des discussions au sein des communautés en question. En fait, l'idée de l'accueil semble être entrée dans le vocabulaire des gens. Or les attentes sur le plan de l'accueil sont grandes.

Dans certaines discussions publiques, l'accueil peut être présenté comme solution à divers problèmes d'intégration, de communication, voire de violence scolaire. Par exemple, lors d'un récent forum des candidats aux postes de conseillers scolaires à Edmonton, en Alberta, sept des huit candidats ont utilisé le mot accueil dans l'élaboration de leur vision de l'école francophone. « Pour nos enfants, il n'est pas question d'accueillir les nouvelles cultures, c'est leur réalité », affirme l'une des candidates, alors qu'un deuxième maintient que « [l]a solution à la question de la sécurité dans nos écoles, c'est l'accueil ».

L'accueil doit donc permettre un rapprochement des cultures et une harmonie sociale accrue. Or, aussi paradoxal que cela puisse être, l'accueil est lui-même acte culturel. Puisqu'un phénomène culturel ne peut pas transcender toutes les cultures, la négociation de l'accueil ne peut être qu'un point de départ et non un point d'arrivée dans les relations interculturelles. Vivre l'accueil interculturel exige un compromis de part et d'autre ainsi que la construction d'un espace discursif entre les deux cultures. De ce fait, une étude plus approfondie de ce phénomène en situation interculturelle pourrait se révéler fructueuse dans l'analyse des relations de pouvoir en milieu minoritaire.

Après une brève considération méthodologique, nous nous pencherons ici sur le concept même de l'accueil, avant de procéder à une analyse de données recueillies en Alberta francophone et plus particulièrement à Edmonton. Ces données permettront de voir qu'il y a à la fois convergence dans les façons de concevoir l'accueil et divergence dans les manières de vivre l'accueil. Cet article n'a d'autre prétention que d'explorer le concept de l'accueil et de le préciser au besoin.

Contexte et méthodologie

En Alberta francophone, plusieurs représentations de l'accueil circulent et se rencontrent. Dans ces représentations, on peut déceler une acceptation universelle de la valeur de l'accueil et des différences contextuelles. Ces convergences et divergences seront exposées à la suite d'une brève présentation du contexte et du statut de l'étude dont il est question ici.

À Edmonton, il existe ce qu'on pourrait appeler une communauté francophone de souche ou, comme le dit Robert Stebbins (1993), une communauté historique. Certains Franco-Albertains peuvent faire remonter leur histoire familiale aux premiers pionniers de la province. Or, malgré l'idée reçue que la francophonie albertaine est historique et homogène, les faits nous obligent à constater que cette communauté a reçu depuis ses débuts de nombreux immigrants francophones. Ces derniers provenaient de l'Europe ou des autres provinces canadiennes. Depuis les cinq dernières années, le contexte économique de l'Alberta aidant, cette diversité a été grandement accentuée par l'arrivée constante de francophones de divers coins du pays et du monde. De plus, l'origine de la population immigrante a subi un changement important : en plus des immigrants de l'Europe, l'Alberta francophone reçoit des personnes de souche africaine et asiatique. Cette diversification rapide semble mettre davantage en relief des besoins d'accueil et d'intégration.

Chercheuse dans le domaine de l'éducation en milieu minoritaire et nouvellement arrivée en Alberta en 2000, j'ai choisi d'amorcer ma relation avec la francophonie locale par une étude exploratoire des discours entourant l'école de langue française. Cette étape m'a permis de connaître davantage les communautés francophones de la région et leur rapport à l'école ou, en d'autres termes, de connaître le contexte de l'éducation française en Alberta. Parallèlement, cette approche m'a permis de partager mes intérêts de recherche avec

la population scolaire – élèves, parents, conseil scolaire, écoles – et ainsi de négocier l'entrée éventuelle sur le terrain de l'école.

M'inspirant de l'approche ethnographique en étude de l'éducation (Van der Maren, 1995; Thomas, 1993), j'ai mené trente entrevues semiformelles, soit avec des membres de la communauté historique, soit avec des nouveaux membres de la francophonie albertaine, de la première et de la deuxième génération. Chaque entrevue, d'une durée de 40 à 180 minutes, a été transcrite et analysée, afin d'en dégager les thèmes. De plus, des observations ont été menées lors d'événements publics – réunions du conseil scolaire francophone, festivals, productions artistiques et autres. Ces observations ont été prises en note dans les 24 heures suivant l'événement en question et analysées, afin de dégager les pratiques culturelles et discursives des groupes et des personnes en présence.

Alors que plusieurs thèmes sont abordés par les participants et participantes à cette recherche, celui de l'accueil, tant de la part de communauté que de la part des écoles, est le plus récurrent. Comme le précisent des participants à cette recherche, plusieurs comptent sur nos résultats pour « créer une ouverture dans cette communauté » franco-albertaine qu'on dit de souche. Cependant, ce thème n'était pas au centre de mes préoccupations de départ, et mes observations sur le terrain n'ont pas été menées dans le but de recueillir de la documentation sur ce phénomène. La triangulation (Van der Maren, 1995) reste donc à faire. Les données présentées ici permettent néanmoins de brosser un tableau des diverses perceptions et interprétations de l'accueil reçu et ménagé. La définition du mot « accueil » proposé dans cet article découle de ces perceptions.

Le concept

Le vocable « accueil » revêt deux sens, celui d'un lieu et celui d'un comportement. Un lieu d'accueil est un endroit où l'on reçoit les gens, alors que le comportement renvoie à la manière de recevoir les gens ou de jouer le rôle d'hôte. Dans les discussions concernant le rôle des communautés d'accueil, le discours de la FCFA, du Commissariat aux langues officielles et du gouvernement fédéral semble faire appel principalement au lieu. En effet, la communauté devient un lieu dont on voudrait mesurer, comme on le ferait dans une entreprise, l'efficacité ou la capacité d'accueil. Par capacité d'accueil, la FCFA entend, par exemple, « la présence de conditions favorables à l'intégration – et non l'assimilation – des immigrants au sein des différentes communautés. Il s'agit de créer un climat social et économique favorable à l'épanouissement des immigrants et au partage des apports inhérents à chaque culture » (Arès *et al.*, 2001, p. 26).

Mettre en place des institutions vouées à recevoir des nouveaux arrivants est sans conteste nécessaire. Les premiers contacts avec le milieu se font souvent grâce à ces lieux d'accueil et, lorsque l'hôte officiel d'une province ou d'un pays est toujours de langue anglaise, l'intégration à la communauté

anglophone plutôt que francophone risque de devenir naturelle, comme l'indique la citation suivante :

Je n'ai pas cherché ça [l'accueil chez les anglophones] non plus ! [...] Mais au moins les quelques pas que j'ai faits chez eux, ça a marché chez eux. Chaque fois que tu fais quelque chose chez les anglophones tu vois XXXX. Tu vas là-bas, tu fais une démarche, tu n'as qu'à regarder ici les gens qui aident en ville là, ils ont des habits, ils ont toutes sortes de choses, ils sont des anglophones. Ils t'aident, ils font d'autres choses¹.

L'auteur de ces paroles poursuit en racontant comment des infirmières anglophones lui ont fait un accueil bien apprécié en aidant son fils. La notion d'institution d'accueil doit donc déborder les compétences proprement fédérales pour inclure les institutions d'andragogie – cours de langue et de citoyenneté, par exemple – et de soins de santé, toutes deux des responsabilités provinciales.

Il s'avère également important que la francophonie canadienne soit bien représentée dans les divers pays de la francophonie. Or, comme le souligne une anecdote recueillie auprès d'un réfugié de l'Afrique francophone, tel n'est cependant pas toujours le cas :

J'entre dans son bureau, elle me dit : okay, monsieur, elle me pose des questions et me dit : Moi, je suis Christine, je suis canadienne. Je dis : oh ! Au Canada on parle deux langues ! Mais Christine me dit : fais attention au Canada, on ne parle pas les deux langues, seulement au niveau du Québec mais pas tout le Québec.

Il en découle qu'il incombe aux institutions qui offrent un service en français de présenter une image plus favorable de la francophonie canadienne. Afin d'assurer le succès de l'établissement des immigrants dans la communauté francophone, il est également essentiel d'offrir un soutien aux personnes ayant à négocier des manières de faire l'accueil au quotidien. C'est que la relation d'accueil, qu'elle ait lieu dans un endroit désigné à cet effet ou dans l'espace d'une communauté, est fondamentalement une relation sociale entre acteurs sociaux. En effet, c'est la façon de recevoir qui détermine la qualité perçue de l'accueil. Est-elle jugée chaleureuse ou froide? L'accueil bureaucratique en cours ou terminé, plusieurs personnes sont appelées à prendre une part de responsabilité du travail d'hôtesse – pensons, par exemple, à la direction d'une école ou encore au personnel d'un cabinet de médecine. Afin d'augmenter la « capacité d'accueil » des communautés minoritaires, ces personnes devront apprendre des moyens de faciliter la communication interculturelle et d'assurer l'accueil dans leurs activités quotidiennes. Ne pas tenir compte de cet élément de la définition du terme « accueil » se fait au détriment des communautés d'accueil mais aussi de ceux qui voudraient s'y tailler une place.

Lorsqu'on oublie l'élément humain, on court le danger de convertir l'immigrant en simple capital démographique au service de la survie des institutions de la francophonie canadienne. Les réfugiés francophones, dénués de leur humanité, ont des – soutien à la suite des séquelles d'une guerre ou reconnaissance des acquis, par exemple – qui sont trop facilement oubliés. Pour sa part, la minorité francophone du Canada sait, pour l'avoir vécu, que le contact des langues et des cultures entraîne un certain changement, voire la perte de la culture minoritaire. C'est ce qu'une des participantes à cette étude appelle « la fragilité de la francophonie albertaine ». Dans de telles conditions, il devient impératif de tenir compte de la complexité des relations sociales qui doivent permettre aux acteurs de négocier parallèlement ouverture et sauvegarde de la culture locale. Cependant, si l'on mise uniquement sur l'individu, on ne reconnaît pas non plus la complexité de la tâche qu'est l'accueil : la décision d'accueillir nécessite une négociation avec la personne ou le groupe qui souhaite l'accueil², négociation qui mènera à des compromis de part et d'autre. En effet, contrairement à l'intégration, l'accueil interpelle tant celui qui reçoit que celui qui est reçu. Or il est possible que ces compromis, réalisés sur une base individuelle, soient perçus par la communauté d'accueil en milieu minoritaire comme une trahison de ce qui lui est cher, c'est-à-dire de sa variété linguistique et de sa culture – toutes deux marquées par une évolution dans l'environnement des prairies et par le contact avec la langue et la culture anglo-canadienne. Effectivement, la variation linguistique est également un enjeu des relations entre francophones établis et nouveaux arrivants. Bien que cette question et son rapport à l'accueil dépassent les limites de cet article, il s'avère primordial de faciliter le dialogue non seulement entre communautés, mais également à l'intérieur même de chacune d'entre elles.

Convergence : accueillir, c'est reconnaître autrui

L'accueil est un concept attirant par son apparente simplicité. En effet, mes données permettent de constater une convergence autour de la conception de l'accueil : il s'agit de reconnaître la personne accueillie. Plus que la définition linguistique du départ, cette conception rend explicite la présence de deux acteurs : celui qui accueille et celui qui est accueilli. Le lieu semble également être intégré à cette définition, puisque « être reconnu » signifie souvent « avoir sa place » soit dans les écoles, les institutions ou la communauté francophone en Alberta. « Tout ce qu'on veut, c'est créer un partenariat avec eux pour travailler ensemble pour la communauté », affirme un Franco-Africain. Une discussion plus approfondie des lieux d'accueil devra faire l'objet d'un autre article ; qu'il suffise ici de mentionner l'église, l'école, le centre communautaire et les camps d'été.

Ce besoin d'être reconnu traverse le discours des francophones à Edmonton. Il s'exprime de diverses façons et se raconte souvent dans le contexte d'une discussion de ce qui est nommé « fermeture d'esprit » ou « manque

d'ouverture » chez l'Autre. Un participant africain inclut explicitement ce besoin dans sa définition de l'accueil :

Pour moi, la clé commence là. Uniquement le fait que je vous rencontre, je vous dis bonjour parce que nous nous voyons, [...] le fait de me dire bonjour, le fait de connaître mon nom. Vous ne pouvez pas imaginer pour nous ce que ça fait. Ça me dit que je ne suis pas un objet, je ne suis pas un livre, je ne suis pas le micro, je suis un être comme toi, du projet humain. Donc, pour moi, l'accueil commence par là.

Chez les Franco-Albertains, ce même besoin s'exprime sous la forme d'un malaise exprimé devant le manque de compréhension des francophones majoritaires, surtout québécois, à l'égard des compromis que les minoritaires ont dû faire. Alors que cette problématique pourrait à elle seule faire l'objet d'un article, il importe ici de souligner que le plus important de ces compromis semble être d'accepter le repli et la diglossie, afin de garantir la sauvegarde de la langue et de la culture francophones. Dans cette optique, il importe à la fois de créer des zones imperméables où l'on peut vivre sa culture et sa langue et d'accepter que les anglophones définissent les normes linguistiques et culturelles de la vie publique. Cette situation n'est pas sans effet sur la langue et la culture de la communauté historique. Les majoritaires, quant à eux, généralement confiants en leur identité et en leur capacité de maintenir et de transmettre leur langue et leur culture, cherchent à faire éclater les zones francophones, et ce, dans le but non seulement de les rendre plus inclusives des cultures autres, mais également pour qu'elles deviennent la porte d'accès à la vie publique et à la langue anglaise. Paradoxalement donc, la communauté historique se trouve dans la position de demandeur de légitimité auprès des communautés migrantes et immigrantes. Dans la citation ci-dessous, cette ambiguïté s'exprime par la perception d'un manque de compréhension chez les Québécois et d'un besoin de travailler ensemble pour la survie de la communauté :

C'est qui la relève ? Y'a des Québécois [...] pis pas parce que ce sont des mauvais gens là mais parce qu'ils viennent d'une communauté majoritaire ils sont majoritaires ils sentent pas le danger [de l'assimilation] autant que nous qui avons vécu ici pis là ça m'inquiète que si les gens s'impliquent pas pis qu'ils se donnent pas à la communauté.

La femme qui s'exprime ainsi croit que les majoritaires ne comprennent pas le danger de l'assimilation en raison de leur insistance sur l'apprentissage de l'anglais, langue qui « s'attrape en Alberta ». Cette croyance semble justifiée, puisque, lors d'un forum public, un homme demande comment l'école francophone peut assurer l'apprentissage de la langue anglaise lorsqu'on insiste tellement sur le français.

La représentation des francophones majoritaires qu'entretiennent les francophones minoritaires peut également donner lieu à une interprétation moins généreuse : selon une participante, une leader de la communauté franco-albertaine aurait affirmé que « les Québécois viennent ici seulement pour apprendre l'anglais et après ils s'en vont ». Selon cette perception, les Québécois n'ont pas l'intention de s'intégrer, mais profitent des acquis de la communauté francophone sans contribuer à son épanouissement.

Ce malaise est reçu par bien des Québécois comme un rejet de leur façon de voir les choses et ils revendiquent leur droit d'être. Ils affirment : « on va la prendre notre place dans cette communauté » ; ou encore : ils vont « montrer à certaines personnes qu'on a le droit de penser différemment ».

Franco-Albertains, Français, Africains, Québécois³, tous expriment le besoin d'être reconnus, d'être entendus, d'avoir leur place. Ce n'est que lorsque ces besoins sont comblés qu'on se dit accueilli. Or, contrairement à l'universalité de la justification de l'accueil, les normes d'application de celui-ci sont marquées par la diversité, puisqu'elles sont inscrites dans un contexte socio-historique. Le mode d'accueil, sa mise en application, est régi par des normes culturelles.

Divergences culturelles

Les données recueillies permettent de constater que l'accueil, en Alberta francophone, est source de tensions. L'un accuse l'autre de ne pas être accueillant, et l'autre répond qu'il y a manque de respect de la communauté d'accueil et résistance à l'intégration. Tous affirment vouloir l'harmonie et avoir fait des efforts pour y parvenir. Un homme de l'Afrique francophone affirme pour sa part :

Si les gens veulent protéger leur fonction, leur métier, leur titre, c'est tout à fait normal et il faut travailler. Si les gens travaillent, si un Noir travaille, il le mérite, mais qu'on s'approche, qu'on sache, qu'on se connaisse davantage et on peut défendre une cause. Pour moi, c'est ça. Moi, je peux te donner l'impression que je suis contre la communauté francophone, non ce n'est pas vrai. Je suis pour la communauté francophone // sauf que je te l'ai dit depuis longtemps j'ai été frustré, je n'ai pas trouvé d'accueil / auprès des francophones. Pourquoi ?

Une Franco-Albertaine nie de son côté qu'il y ait des difficultés d'intégration à l'école, puisque les élèves africains comme les élèves franco-albertains parlent entre eux en anglais, alors qu'ils ne connaissent pas cette langue à leur arrivée à l'école. Une autre personne suggère que ce sont les Québécois, ceux-là mêmes qui accusent la communauté franco-albertaine de fermeture, qui font preuve de fermeture : si les Québécois veulent s'intégrer à la communauté, ils doivent s'abstenir de toujours remettre en cause la langue et les pratiques religieuses des Franco-Albertains.

Il appert que la difficulté repose sur la croyance qu'accueillir ne requiert rien de plus qu'une ouverture d'esprit et un certain savoir-vivre. Or l'accueil n'est pas une réalité monolithique, il est « une manière de faire » profondément culturelle. Définir l'accueil en ces termes nécessite un regard sur les normes culturelles qui régissent cette relation. Ces normes peuvent varier d'une communauté à l'autre, et elles sont dynamiques en ce sens qu'elles sont toujours en construction dans l'espace de la culture locale (Heller, 1987). Ainsi, le même rituel d'accueil peut être considéré comme chaleureux dans un milieu, mais offusquer dans un autre. Deux anecdotes, l'une tirée d'expériences passées et l'autre des notes de la recherche en cours, sont présentées ici à titre de comparaison.

À Shippagan, au Nouveau-Brunswick, j'entre chez la voisine de ma grand-mère sans m'annoncer, sans même frapper à la porte. Je suis là, tout simplement, comme chez moi. La cuisine est le lieu d'accueil et la tasse de thé suit rapidement mon arrivée. Si on m'invite, au contraire, à m'asseoir au salon, la formalité est plus grande, l'accueil moins chaleureux. Si j'attends qu'on m'ouvre la porte, j'annonce une distance symbolique entre moi-même et mon interlocuteur éventuel. Ces règles de conduite sont définies par une communauté dont je fais partie depuis ma plus tendre enfance. La pratique de l'accueil d'une communauté moins connue sera sans conteste plus opaque. Prenons ici l'exemple de mes interactions avec la communauté congolaise d'Edmonton.

À Edmonton, je suis invitée à la célébration du baptême d'enfants d'origine congolaise. J'arrive une heure en retard. Mon conjoint et moi sommes néanmoins parmi les premiers arrivés. Une jeune femme que je ne connais pas vient à notre rencontre, en guise d'accueil peut-être ? Je suis mal à l'aise, je ne sais que faire de mes cadeaux, je ne sais que dire à cette femme. J'ai l'impression d'avoir manqué à mes responsabilités dans ce rituel d'accueil. Mais où donc est notre hôte ? Il n'est pas là pour nous recevoir. Nous nous débarrassons de nos manteaux. Je laisse les cadeaux dans le vestiaire et me demande s'il était approprié d'en apporter.

De retour dans la salle, je vois des visages familiers et des hommes que je connais depuis un an. Je m'approche de ces derniers, ils me saluent, mais personne ne nous offre une place à leur table. Je dois demander si je peux me joindre à eux ! Encore, je suis mal à l'aise. On s'assoit, la conversation est difficile, souvent inexistante. Je pose des questions, les réponses sont, en général, courtes. La situation me semble tendue : auraient-ils voulu nous refuser une place à leur table ? Le seul autre couple blanc présent est assis seul à une grande table, exclu des festivités qui les entourent et nettement mal à l'aise. Ils ne discutent même pas entre eux.

Finalement, quelqu'un m'accueille ! Une Rwandaise. « Maman Phyllis », me dit-elle en riant. « Mbeautéping ! » (bonjour) ajoute-t-elle en me donnant une accolade. Par ces gestes et ces mots, je me sais reconnue. Mais pendant longtemps, elle est la seule. Je connais pourtant d'autres gens. Tous viennent me serrer la main et passent rapidement à quelqu'un d'autre. On ne

m'engage pas dans une conversation et je me sens exclue, invisible. Pourtant, à la fin de la soirée j'apprendrai que mon intégration est presque réussie : notre hôte m'affirme, « tu es presque Congolaise maintenant ». On m'avait accueillie sans que je le reconnaisse.

Alors que l'exclusion peut être le but visé, je postule qu'elle est le plus souvent une perception née d'un manque de ce qu'on pourrait nommer littératie interculturelle⁴, c'est-à-dire la capacité de lire les normes – de reconnaître les questions qu'il est approprié de poser à un nouveau collègue, par exemple –, les manières de faire de la communauté d'accueil. Une mère se plaint, par exemple, de la directrice de l'école de ses enfants : elle n'est pas à l'écoute des parents. Or, cette même directrice confie qu'elle veut que les parents aient une part importante de responsabilité dans la prise de certaines décisions à l'école, qu'ils développent un sentiment d'appartenance à l'école. Elle se dit à l'écoute des parents. Si nous concevons l'accueil comme un acte de communication qui suit des conventions culturelles, nous pouvons croire que ni l'une ni l'autre ne dit faux.

Ces femmes ont passé leur enfance et le début de leur vie adulte dans différentes provinces et l'une est majoritaire alors que l'autre est minoritaire. Ces contextes peuvent influencer le développement des normes de communication. Un autre exemple permet de faire un lien entre ces normes et la « capacité d'accueil ».

Dans le cadre de cette recherche, une entrevue avec un Africain dure en moyenne trois heures ; avec un Québécois, il faut prévoir une heure trente alors qu'avec un Franco-Albertain, l'entrevue atteint rarement une heure, tout au plus. La grille d'entrevue est toujours la même. Comme l'exprime si bien une participante franco-albertaine, c'est dans le préambule à l'entrevue proprement dite que se situe la différence :

pis comme là avec cette entrevue là ce matin là on aurait pas commencé pis on aurait faite un p'tit peu de jasette pis toutes sortes d'affaires là l'approche est différente la façon de penser est différente alors euh les Québécois quand ils arrivent ils sont pas habitués de transiger là-dedans alors c'est toutes des choses qui vient avec les années mais c'est pas évident quand ils arrivent là.

C'est dans ce préambule que l'intervieweur prend le temps d'établir les normes de communication et de connaître, d'accueillir le participant dans la recherche. Une introduction qui prend *trop* de temps peut rendre une personne impatiente et cette impatience peut être reçue comme un rejet ou un manque d'ouverture. Il en va de même d'une entrée en matière jugée trop abrupte, reçue comme un manque d'intérêt envers la personne, un manque de reconnaissance de sa personne. Comme le montrent Harvey Sacks *et al.* (1974) et Monica Heller (1982) et comme le laisse entendre la participante citée ci-dessus, la négociation de l'entrée dans une conversation est également importante dans d'autres situations de communication. Lorsque les règles sont rompues, il y a reprise du début ; s'il y a manque de reconnais-

sance des règles, il y a bris de communication suivi soit de discussion sur les règles elles-mêmes, soit de risque d'un jugement négatif de son interlocuteur. Dans une situation d'accueil, ce jugement peut prendre la forme rencontrée dans cette recherche : il y a manque d'ouverture ou fermeture d'esprit.

L'accueil est un acte de communication qui suit des normes de comportement culturellement constituées. Afin que cette communication soit réussie, locuteur et récepteur doivent connaître les règles du jeu – ou reconnaître qu'il y a divergence possible dans ces règles et qu'il faut donc négocier un compromis. À l'occasion du baptême congolais, je ne connaissais pas les règles du jeu. Je ne savais pas, par exemple, que je devais, à mon arrivée, faire le tour de la salle pour serrer la main de tous et toutes. De plus, les conventions sociales qui entourent l'accueil ne sont pas toujours faciles à déceler. Dans la communauté congolaise, par exemple, il semble exister des conventions pour les femmes et d'autres pour les hommes, mais ces nuances ne m'ont pas été facilement perceptibles dans le feu de l'action de l'accueil.

« Accueillir chaleureusement » l'autre et reconnaître la main tendue en signe de bienvenue nécessite donc une compréhension des normes de communication, ou ce que Jack Richards (1981) nomme une compétence sociale, qu'on pourrait comparer à celle liée à la prise de parole (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974; Moghaddam, 2000). Ces normes ne sont pas universelles, mais sont, au contraire, une construction sociale qui s'inscrit dans une culture locale partagée. Cette culture peut varier d'une ville ou d'un village à l'autre – nous n'avons qu'à comparer Shippagan à Moncton ou encore à Montréal pour s'en rendre compte –, d'une province à l'autre, voire d'une génération à l'autre, et mener à des difficultés à chacun de ces paliers. L'accueil interculturel requiert donc, comme le fait également l'intégration, un apprentissage de la culture de l'autre ; il ne peut se fonder que sur une compréhension interculturelle. Le travail d'accueil interculturel n'est donc pas chose facile. Outre l'ouverture à l'autre, il exige une certaine conscience culturelle, une complexification accrue de la notion même de *culture* – dans nos entrevues, la définition de ce concept est souvent limitée aux seuls éléments folkloriques – et le développement de stratégies de dialogue qui permettront d'aménager un terrain commun.

Conclusion : je t'accueille et tu m'accueilles en même temps

Actuellement, la rencontre entre Franco-Albertains dits de souche et francophones venus de différents pays et provinces ne se fait qu'à l'intérieur de relations de plus longue durée, et l'interpersonnel entre en jeu. Ce ne sont donc pas les institutions d'accueil qui sont les interlocuteurs des nouveaux arrivants, mais bien des personnes pour qui les pratiques de leur culture semblent tout à fait naturelles. Les normes sont ainsi beaucoup moins explicites et elles sont ouvertes à plusieurs interprétations, tant négatives que positives. Shippagan étant un lieu de socialisation depuis ma naissance, je m'y sens comme chez moi. Non pas parce que l'accueil y est meilleur, mais parce que je le reconnais, je sais l'inciter et le recevoir. Je connais mes droits et mes respon-

sabilités dans l'action communicative (Moghaddam, 2000). Dans la communauté congolaise, j'apprends peu à peu à vivre l'accueil, à en partager la responsabilité. Ou, pour paraphraser un participant, à accueillir en même temps qu'on m'accueille.

Dans cet article, j'ai proposé que là où il y a convergence dans la conception de l'accueil – il s'agit de reconnaître l'autre –, les normes de mise en application sont sources de divergences fondamentalement culturelles. Ces normes semblent s'inscrire dans un acte de communication qui suit des normes de réciprocité; un accueil réussi relève autant d'une participation normée de l'acteur accueillant que de l'acteur accueilli. En ce sens, une définition plus complète de l'accueil serait : un acte de communication qui permet au locuteur et au récepteur de se reconnaître mutuellement.

L'accueil est, par conséquent, un phénomène culturel et, en tant que tel, ne peut pas transcender toutes les cultures et devenir un outil de rapprochement sans qu'il y ait modification des cultures en présence. En effet, il semble que l'accueil soit lui-même source de tensions interculturelles.

Finalement, j'ai également avancé, très brièvement, que l'accueil en milieu minoritaire peut être plus complexe qu'en milieu majoritaire. Une considération de cette problématique devra faire l'objet d'une étude plus approfondie. Une question qui pourrait être à la base d'un tel projet serait : « Lors de la négociation des normes de communication, lesquelles ont préséance ? » Et pourquoi pas une hypothèse ? Nous savons qu'en situation de contact, le choix d'une langue est lié au pouvoir de la personne qui parle la langue privilégiée (Bourdieu, 1977; Leclerc, 1986). Comme l'estime un participant à cette recherche, la francophonie historique pourrait s'avérer « minoritaire chez eux » en ce sens; le français le plus valorisé est souvent une variété standard parlée par des francophones nouvellement arrivés – plus spécifiquement le standard français ou québécois. Il est concevable que ce soit de même pour d'autres pratiques culturelles telles que l'accueil. Je propose donc que la négociation des règles de l'accueil est tributaire des relations de pouvoir telles que perçues par les divers acteurs. Étudier l'accueil à ce moment de diversification accrue constitue donc un moyen d'étudier les relations de pouvoir en mouvance à l'intérieur de la francophonie.

BIBLIOGRAPHIE

ARÈS, Georges, Mariette CARRIER-FRASER, Marc C. ARNAL et Isabelle CHIASSON (2001), *Parlons-nous ! Dialogue : rapport du Groupe de travail Dialogue*, Ottawa, FCFA du Canada.

BOURDIEU, Pierre (1977), « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, vol. 34, p. 17-34.

CANADA (2002a), « Citoyenneté et Immigration, partenaire des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre du PICLO », *Bulletin 41-42. Langues officielles – Développement des communautés et dua-*

lité linguistique, vol. 8, n° 1, p. 7.

CANADA (2002b), *Partenariat de Citoyenneté et Immigration Canada avec les communautés francophones en situation minoritaire* : <<http://www.cic.gc/francais/nouvelles/02/0206-f.html>> [8 juillet 2002].

COURTS, Patrick L. (1997), *Multicultural Literacies: Dialect, Discourse, and Diversity*, New York, Peter Lang.

GEE, James Paul (1996), *Social Linguistics and Literacies*, New York, Routledge/Falmer, 2^e édition.

HELLER, Monica (1982), « Bonjour, Hello ? : Negotiations of language choice in Montréal », dans John GUMPERZ (dir.), *Language and Social Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 108-118.

HELLER, Monica (1987), « The role of language in the formation of ethnic identity », dans Jean S. PHINNEY et Mary Jane ROTHERAM (dir.), *Children's Ethnic Socialization*, Newbury Park (California), Sage Publications, p. 180-200.

JEDWAB, J. (2002), *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.

LECLERC, Jacques (1986), *Langue et société*, Laval (Québec), Mondia.

MOGHADDAM, Fatholi (2000), « Toward a cultural theory of human rights », *Theory & Psychology*, vol. 10, n° 3, p. 291-312.

RICHARDS, Jack C. (1981), « Talking across cultures », *Canadian Modern Language Review*, vol. 37, n° 3, p. 572-582.

SACKS, Harvey, Emmanuel SCHEGLOFF et Gail JEFFERSON (1974), « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language*, n° 50, p. 696-735.

SCHEGLOFF, Emmanuel (1972), « Sequencing in conversational openings », dans John GUMPERZ et Dell HYMES (dir.), *Directions in Sociolinguistics: the Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, p. 346-380.

SCHEGLOFF, Emmanuel (1999), « Discourse, pragmatics, conversation, analysis », *Discourse Studies*, vol. 1, n° 4, p. 405-435.

STEBBINS, Robert A. (1993), « Le style de vie francophone en milieu minoritaire », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, p. 177-194.

THOMAS, Jim (1993), *Doing Critical Ethnography*, Newbury Park (California), Sage Publications.

VAN DER MAREN, Jean-Marie (1995), *Méthodes de recherche pour l'éducation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

WEIL, Danny K. (1998), *Towards a Critical Multicultural Literacy. Theory and Practice for Education for Liberation*, New York, Peter Lang.

NOTES

1. Les transcriptions sont textuelles. Conventions de transcription : ajout de ponctuation afin de rendre la lecture plus facile; [] texte ajouté par l'auteur afin de clarifier le sens; [...] texte omis; XXX parties de textes incompréhensibles lors de la transcription; // silences ou pauses.

2. La situation des réfugiés francophones peut être d'autant plus complexe qu'ils sont des immigrants obligés. Si la situation était autre dans leur pays d'origine, ils n'auraient pas choisi de le quitter. Leur exil et leur intégration seront teintés par cet état des faits.

3. Alors que la francophonie albertaine inclut également des Suisses, des Acadiens et des francophones d'autres pays et provinces canadiennes, mon échantillon ne comprend pas plus d'un représentant de chacun de ces groupes. Afin de maintenir leur anonymat, j'ai choisi de ne pas les identifier séparément. De plus, aucun ne mentionne ces groupes dans sa discussion de l'accueil. Il est également important de souligner que le groupe que je nomme africain peut également être subdivisé selon le pays d'origine.

4. J'emprunte ici la notion de « multicultural literacies » issue d'études sociolinguistiques ou socioculturelles américaines (Gee, 1996; Weil, 1998; Courts, 1997). La littératie multiculturelle revêt une importance considérable dans cette approche à la suite d'une reconnaissance du besoin de maîtriser plus d'une littératie, afin d'avoir le choix d'accéder à un monde plus large que sa communauté locale. Nonobstant l'impossibilité remarquée par Courts (1997, p. 10) de s'assimiler complètement à un nouveau groupe culturel, j'utilise « interculturel » dans ce texte, afin de souligner qu'apprendre de nouvelles normes discursives entraîne nécessairement un changement identitaire. Accueillir nécessite cet apprentissage de part et d'autre. Vivre l'accueil interculturel nécessite réciprocité et négociation d'un espace qui soit *entre* les deux cultures.